

2018-12

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 27 mars 2018

**Objet** : Reconstitution d'un comité technique de service propre au CIG

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 27 mars deux mil dix-huit à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 19 mars 2018, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADDEDU, Madame Christine CERRIGONE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Didier DOUSSET, Madame Lamy KIROUANI (départ à 12h43, jusqu'au point 7.4 inclus), Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Madame Carole RUCKERT,

**Avaient donné procuration** : Monsieur Patrice CALMEJANE à Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Gérard LAMBERT à Madame Catherine DESPRES, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Christophe PROVOT à Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT,

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Monsieur Saïd SADAOUI, Madame Marie-Christine SEGUI, Madame Nadia SEISEN, Madame Sophie VALLY, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et des organismes paritaires, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Cécile BEDOUIN-LIMMOIS, directrice de l'administration et des finances, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Reconduction d'un comité technique de service propre au CIG**

Le Conseil d'administration,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment son article 32,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu le décret n° 85-565 du 30 mai 1985 modifié relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Vu la délibération n° 2014-27 du 23 juin 2014,

Vu l'avis émis par le comité technique de service le 13 février 2018 et le comité technique placé auprès du CIG le 6 mars 2018, et la consultation réglementaire des organisations syndicales,

Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, à l'unanimité, la reconduction d'un comité technique de service propre au CIG à compter des élections professionnelles du 6 décembre 2018, dont le vote s'effectuera exclusivement par correspondance.

**FIXE**, à l'unanimité, à 4 (quatre) le nombre de représentants titulaires du personnel et à 4 (quatre) le nombre de représentants titulaires de l'établissement soit un total de 8 (huit) membres titulaires ainsi qu'à 4 (quatre) le nombre de représentants suppléants du personnel et à 4 (quatre) le nombre de représentants suppléants de l'établissement soit un total de 8 (huit) membres suppléants.

**DECIDE**, à l'unanimité, que l'avis de ce comité technique de service du CIG sera rendu, lorsqu'auront été recueillis l'avis des représentants du personnel d'une part, ainsi que l'avis des représentants de l'établissement d'autre part.

Le Président,

Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne